

Réunion Secteur Personnes Agées - EHPAD

Jeudi 17 janvier 2019 - FEDOSAD - DIJON

Suite à la rencontre du 4 octobre 2018, la réunion régionale à destination des EHPAD s'est tenue à Dijon, dans les locaux de la FEDOSAD, le jeudi 17 janvier 2019.

A cette occasion il a été fait retour, par l'URIOPSS, des participations aux réunions départementales EHPAD co-organisées par l'ARS et les Conseils Départementaux, et d'une présentation de la situation des politiques départementales personnes âgées.

Dans le cadre de la concertation grand âge, il a été convenu que la préparation des éléments à faire remonter au national serait à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

Les éléments qui suivent sont une synthèse des retours des adhérents venant étayer notre présentation.

1. Retours sur la mise en œuvre des PTA¹

Une PTA a été prévue sur l'ensemble de la Bourgogne Franche-Comté, une par département de l'ex Bourgogne et une en la Franche-Comté. Pour l'instant seul le département de Saône et Loire a une PTA « opérationnelle ». C'est la seule présente en Bourgogne Franche-Comté bien que l'ARS² ai annoncé un déploiement engagé depuis 2 ans.

Le fonctionnement de ce dispositif reste méconnu. Les acteurs du médico-social sont en demande de plus d'informations afin de pouvoir se saisir de cette ressource et comprendre son articulation avec d'autres systèmes de coordination (dispositif Paerpa³, MAIA⁴, plateforme de répit...).

2. Tableau de bord de la performance

La lourdeur de remplissage du tableau de bord de la performance conduit à des erreurs. La fiabilité des données consolidées est discutable et par conséquent les tarifs moyens qui en découlent également.

3. Logiciels

Les logiciels de facturation actuels ne sont pas fiables non plus au regard des extractions statistiques qui peuvent être faites. Il est nécessaire d'effectuer un retraitement des données et d'apporter des corrections pour s'assurer d'une comptabilité juste.

Dans ces circonstances, les calculs supplémentaires demandés par les financeurs génèrent une charge de travail importante.

¹ PTA : plateforme territoriale d'appui

² ARS : agence régionale de santé

³ Paerpa : personnes âgées en risque de perte d'autonomie

⁴ MAIA : maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer

4. Concertation Grand âge

Un retour sur l'avancement des travaux sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

Engagements de l'URIOPSS :

- Questionner l'ARS sur l'avancement du déploiement des PTA en Région.
- Faire des propositions d'affectation de crédits non reconductibles :
 - o à destination de l'accueil de personnes en apprentissage, « hors organigramme », pour permettre de favoriser l'attractivité et la connaissance des métiers en EHPAD,
 - o à destination de la formation des personnels d'encadrement dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail:
 - formation en management sur l'enjeu de prendre soin des personnels et de l'impact sur le service rendu (par exemple cadre de santé et IDEC⁵),
 - accéder au diplôme universitaire interprofessionnel de gériatrie afin d'avoir des personnes ressources en expertise gériatrique.

**Une prochaine rencontre avec les associations est prévue le jeudi 23 mai 2019
de 9H30 à 12H à la FEDOSAD à Dijon.**